



Charte éducative de confiance

ACCOMPAGNONS ENSEMBLE

Cette charte éducative de confiance est établie entre les parents et l'équipe pédagogique dans l'intérêt de l'enfant et de son acquisition d'autonomie afin de promouvoir une alliance école-familles.

Les parents, premiers éducateurs, ont la chance de choisir l'école de leurs enfants en toute liberté. Par l'inscription de votre enfant dans notre établissement, vous avez choisi d'adhérer au projet éducatif de l'Assomption, à ses valeurs et à ses événements. Votre décision doit donc naturellement traduire et nourrir la confiance accordée aux adultes qui travaillent dans l'établissement.

Pour le bon déroulement de la scolarité, il est nécessaire que cet engagement reste présent. Cela demande une attention particulière sur les points suivants :

Construire une relation harmonieuse dans la bienveillance

- L'équipe éducative, formée, compétente et professionnelle vise à accompagner votre enfant d'une manière constructive.
- Nous avons en commun l'intérêt supérieur de l'enfant.
- La pédagogie consiste à faire évoluer de manière positive l'élève. Cela implique des essais, erreurs, doutes, réussites... Patience et tolérance sont deux mots-clés que nous devons garder à l'esprit.

Travailler, par un dialogue véritable, aux principes d'une co-éducation




- Accompagner ensemble nécessite une cohérence dans notre discours vis-à-vis de l'enfant (nous devons aller dans le même sens afin que l'enfant garde ses repères.)
- Tout désaccord doit amener **de préférence à un échange oral** courtois et constructif pour éclaircir le moindre malentendu.
- Notre collège est une petite structure, profitons-en et favorisons la communication en direct.
- En cas de sanction, celle-ci vise à faire prendre conscience à l'élève d'une transgression du règlement. Elle permet de marquer des limites claires reposant sur un fondement cohérent et de rester dans un cadre sécurisant. Tout membre de l'équipe pédagogique qui pose une sanction le fait évidemment dans un but éducatif afin de permettre à l'élève de se responsabiliser. En cas de non compréhension de cette sanction, il est impératif d'instaurer un dialogue ouvert et constructif, en direct avec l'adulte concerné.

N'oublions pas que l'adolescence est une période charnière, faite de changements et de bouleversements, vous êtes les premiers éducateurs de votre enfant et l'équipe éducative peut vous accompagner dans votre mission d'éducateurs.

"Il n'y a pas d'enfant parfait, de parents parfaits ni de professeurs parfaits."

Signature des parents


Le chef d'établissement
M. SEGUY